

A Paris, le 7 mars 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE 2025 CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale élective du Comité Régional d'Équitation d'Ile-de-France se tiendra le :

JEUDI 20 MARS 2024 À 17h

En visioconférence (lien accessible sur le site cheval-iledefrance.com, rubrique « Le CREIF » sous rubrique « Publications officielles »)

https://us02web.zoom.us/j/89511636046?pwd=U2SRHOIreeZL4OaxgfzAgI7VR4oHXA.1

Les membres actifs au 31 août 2024 du Comité Régional d'Équitation d'Ile-de-France et à jour de leur cotisation 2025 au 14 février 2025, pourront voter par internet du 8 mars 2025 à 08h00 au 20 mars 2025 à 14h00.

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article 6.B du RI).

ORDRE DU JOUR:

Point nº 1 – Élection du Président, Point n° 2 – Élection du Comité directeur.

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont consultables sur le site cheval-iledefrance.com dans la rubrique « Le CREIF », sous-rubrique « Publications officielles ».

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au **jeudi 27 mars 2025 à 14h00**.

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde assemblée réunie sans condition de quorum le **jeudi 27 mars 2025** à **16h** en visioconférence

https://us02web.zoom.us/j/86006169334?pwd=Oin4J8029XtK0P2x1LE7Mp80dExIA5.1

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Emmanuel FELTESSE Président du CRE Ile-de-France